



## **BAREME DE L'AGENCE**

### Prix TTC en euros transaction sur immeuble d'habitation

- < de 100 000 €            10 %
- De 101 000 à 200 000 € 9 %
- De 201 000 à 300 000 € 8 %
- De 301 000 à 500 000 € 7 %
- De 501 000 à 700 000 € 6 %
- + de 701 000 €            5 %

### **HONORAIRES DE LOCATION :**

Le montant des honoraires de location sont répartis, conformément à la loi Alur, entre le bailleur et le preneur :

Montant des honoraires de visite du bien, de constitution du dossier, et de rédaction à la charge

- du locataire 8 € TTC par M2
- du bailleur 8 € TTC par M2

Montant des honoraires d'établissement d'état des lieux d'entrée à la charge du locataire 3 € TTC

